

La mort d'un vétéran

Autor(en): **Aubert, Sam.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **84 (1933)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Exportation. La France et l'Italie, comme précédemment, ont été dans ce domaine nos clients principaux, soit France 50,5 %, Italie 42,8 %, de l'exportation totale. (Allemagne 5,1 %.)

Tandis que l'exportation n'a été, au total, que de . . . 33,682 m³,
l'importation totale s'est élevée à 889,823 m³,
laissant ainsi un *excédent d'importation* de 856,141 m³.

Une récapitulation finale nous apprend enfin que la *consommation totale* du pays, en bois, a été de 4.020.000 m³, alors que l'exploitation indigène s'est élevée à 3.120.000 m³. La production suisse a ainsi couvert 77,6 % de la consommation totale. Ce chiffre montre qu'il reste un bel effort à accomplir pour que la forêt suisse puisse couvrir, à elle seule, les besoins du pays quant à la consommation du bois.

H. Badoux.

La mort d'un vétérán.

Jadis, je crois, j'ai dû signaler aux lecteurs de ce journal le *hêtre* vénérable de la *Têpaz-Grand*, rière Le Lieu (Vallée de Joux). Cet arbre n'est plus; aussi ne convient-il pas d'en évoquer et le souvenir et la fin. Ce n'était pas un bel arbre, remarquable par l'élancement et la majesté de sa silhouette; au contraire, c'était un individu trapu et râblé, incarnant mieux la robustesse et la ténacité que la beauté. Le tronc mesurait 1,50 m de diamètre, la cime s'en détachait à 1,50 m du sol et la hauteur totale du sujet pouvait atteindre 8 m environ. Evidé et ouvert sur un bon tiers de sa circonférence, ce même tronc présentait, en outre, des ouvertures ou fenêtres longitudinales de plusieurs décimètres de long et de 30—40 cm de large. Il était ainsi percé à jour selon divers diamètres. Le bois encore adhérent à l'écorce ne mesurait qu'une faible épaisseur et partout sa surface interne était matière morte. L'écorce vivante recouvrait assez irrégulièrement les intervalles des fenêtres, aussi la voie disponible pour la circulation de la sève était-elle très réduite. Pauvrement alimenté, notre hêtre ne pouvait qu'offrir une figure d'agonisant. En effet, son feuillage était d'une maigreur extrême, son branchage envahi par les lichens. Un acte stupide avait antérieurement contribué à hâter son dépérissement. Un beau jour, en effet, des malandrins ne s'étaient-ils pas avisés d'allumer du feu dans la cavité béante du tronc ! Pourquoi ? Uniquement pour le plaisir de faire le mal et de contempler les effets destructeurs de l'incendie !

Depuis bien des années, le hêtre de la *Têpaz* demeurait semblable à lui-même et, d'une saison à l'autre, on ne remarquait pas de progrès dans l'état de décrépitude dont il était atteint. Chaque printemps, il reverdissait bravement et, robuste au poste, tenait tête aux coups de vent qui de toute part lui livraient bataille. En février encore, je l'avais vu debout et j'avais admiré sa pittoresque et rustique silhouette, s'élevant au-dessus du pâturage enneigé.

Quelques semaines plus tard, il gisait à terre, renversé, fracassé par un violent coup de joran, aidé sans doute dans son action par l'état de congélation du bois au collet, conséquence du faible enneigement de l'hiver. La tige a cédé au ras du sol, et maintenant, lui qui avait tenu avec tant de vaillance contre l'adversité, qui avait lutté si longtemps contre la mort lente, il n'est plus qu'un tas informe de débris.

Heureusement, le vénérable hêtre de la Têpaz laisse un successeur, vivant dans les mêmes conditions, à la même altitude (1290 m) et presque aussi gros que lui, mais formé par l'accolement de deux tiges jumelles. La suture est si complète que l'on a l'impression d'avoir un tronc unique sous les yeux. Bien que la tige montre déjà à l'extérieur des symptômes de pourriture, ce vétéran numéro deux est en pleine vigueur, son feuillage abondant et d'une teinte vert foncé tout à fait normale. Souhaitons qu'il vive longtemps et que devant la mort lente qui l'attrapera bien un jour, il se défende avec la même vaillance que son congénère défunt. Formons le vœu également qu'il soit l'objet du respect général et que nul ne songe jamais à lui porter dommage et à attenter à ses jours.

Sam. Aubert.

COMMUNICATIONS DE LA STATION FÉDÉRALE DE RECHERCHES FORESTIÈRES.

Quelques constatations concernant l'accroissement dans la futaie jardinée de Dürsrüti.

Le dernier cahier du *Journal forestier suisse* a donné à ses lecteurs une relation concernant l'historique de la création de la belle réserve de *Dürsrüti*, dans l'Emmental bernois, le type peut-être le plus parfait, en Suisse, de la forêt jardinée. On y pouvait lire que notre station de recherches y a installé, en 1914, une placette d'essai destinée à l'étude de différentes questions forestières. Parmi celles-ci figure, au premier rang, la marche de l'accroissement courant dans la futaie jardinée, problème du plus réel intérêt, mais encore mal connu.

Dans ce qui va suivre, il sera question surtout des recherches entreprises dans cette direction et des résultats obtenus à ce jour.

Avant toute chose, quelques indications sur les particularités diverses de cette placette (n° 30 Pl.), installée en automne 1914, sise à 900 m d'altitude.

Description de la placette. Etendue : 3,0 ha.

Situation. Elle fait partie d'un massif boisé qui garnit le haut d'une croupe s'allongeant, au nord de la ville de Langnau, du N-E au S-O, sur la rive droite de l'Ober-Frittenbachgraben, affluent de l'Ilfis qui, à peu de distance de leur jonction, débouche dans l'Emme. Toute cette région a un taux de boisement élevé (env. 50 %). *Exposi-*